



responsable de la recherche
Jean-François DE-RAYMOND
jean-francois.de-raymond@versailles.iufm.fr



responsable de la recherche
Jean-Paul THOMAS
jean-paul.thomas@paris.iufm.fr



responsable de la recherche
Martine MEHEUT
martine.meheut@creteil.iufm.fr

Editorial

La lettre de la recherche des IUFM franciliens

Octobre 2001

La commission constituée par Antoine Prost à la demande des ministres de l'Éducation nationale et de la recherche a remis cet été son rapport sur le développement de la recherche en éducation en France. Les grandes lignes de ce dernier ont été présentées par A. Prost lors du colloque de l'AECSE qui s'est tenu à Lille début septembre.*

Ce rapport intègre les points de vue des différents acteurs et partenaires du système éducatif : associations de parents, syndicats d'enseignants, directions des ministères, responsables rectoraux, représentants des IUFM... Sont ainsi analysés les besoins, les atouts et les faiblesses de la recherche en éducation en France.

Ce bilan conduit la commission à proposer la création d'une agence nationale de pilotage et d'évaluation de la recherche en éducation et une clarification des rôles des différentes institutions en ce qui concerne le développement et la diffusion des travaux de recherche, dans une perspective de renforcement des liens entre recherche et pratiques.

Ces propositions ouvrent des perspectives pour une recherche en éducation plus coordonnée, mieux diffusée, plus utilisable, mieux évaluée. Nous espérons qu'elles rencontreront un écho favorable auprès des instances qui les ont sollicitées.

Martine Méheut

➤ **IUFM de Paris : la revue « Présences de la recherche », vers la pérennité**

➤ **IUFM de Créteil : « diffuser une problématique artistique contemporaine »**

➤ **IUFM de Versailles : « perspectives pour la recherche »**

Manifestations

• Colloque : « *La circulation des savoirs entre recherche et pratique : la place de la formation* ».

3, 4 et 5 décembre 2001

Pointe-à-Pitre

Contact :

Antoine Abou - directeur du CREFAG* - IUFM des Antilles et de la Guyane
CREFAG • BP 399 – 97159

Pointe-à-Pitre cedex

Tél : 05 90 21 36 00

Fax : 05 90 91 93 67

Antoine.Abou@wanadoo.fr

• Congrès ARDIST
17-20 octobre 2001
Carry-le-Rouet

• Colloque sur l'enseignement des technologies et des sciences de l'information et des systèmes (CET-SIS-EEA 2001)

29-30 octobre 2001
Clermont-Ferrand

• Colloque international du laboratoire de recherche : « *analyse et évaluation des professionnalisations (AEP)* ».

Nouveaux métiers et métiers en évolution.

Quelles compétences ?

Pour quelle professionnalisation ? »

8 et 9 novembre 2001

Institut universitaire de

Reims • rue des Crayères

BP 1035 • 51687 Reims cedex 2

• Colloque organisé par l'association : défendre et transformer l'école pour tous.

« *Production/réduction des inégalités dans/hors l'école.* »

16, 17 et 18 novembre 2001

IUFM de Paris, bd. des Batignolles 75017 Paris

• 6^e colloque sur l'autoformation organisé par : Peuple et culture en collaboration avec ALGORA, ENESAD-CNERTA et GRAF : « *ateliers de pédagogie personnalisée. Centres de ressources de l'enseignement agricole. Dispositifs d'autoformation accompagnée.* »

3, 4 et 5 décembre 2001
Montpellier

Publications

Hulin N. (sous la direction de) (2001) *Etudes sur l'enseignement des sciences physiques et naturelles*, Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences 49. Paris. ENS éditions.

Barnier G. (2001) *Le tutorat dans l'enseignement et la formation*. Paris. L'Harmattan.

* CREFAG : centre de recherche en éducation et formation des Antilles-Guyane.

IUFM de Paris : la revue « Présences de la recherche », vers la pérennité

Après les numéros 1 et 2, consacrés à l'école maternelle et à l'éducation civique, l'IUFM de Paris vient de publier le numéro 3 de la revue « *Présences de la recherche* ». Coordonné par Anne Hénault, dont nous publions ici le texte de présentation, ce numéro entend, sous le titre « *Apprentissages de la langue : retour au sens* », rendre compte du travail du groupe « *maîtrise de la langue* », qu'elle anime.

Au sommaire, particulièrement riche, un entretien avec Yves Bonnefoy, des articles de Laurent Fourcaut (Lire le sens), de Danièle Cogis (nouvelles perspectives sur l'orthographe), de Dominique Delomier (mots du discours et acquisition), de Michel-Pierre Bachelet (sur l'oralité), de Pierre Saurel (sur la démonstration en mathématiques), etc. ainsi qu'une série d'importantes notes de lecture. Ce numéro est en vente à l'IUFM. Vous pouvez adresser commandes et règlements (30 F) à Anne Lethien, IUFM de Paris, 10 rue Molitor, 75016, ou nous contacter au 01 40 50 25 83.

PRÉSENTATION Retour au sens et nouveaux lycéens, contradiction ou construction ?

Anne Henault,
Professeur des universités,
IUFM de Paris

« Pourquoi retour au sens ? L'avait-on perdu ? » se demandent, ici ou là, les auteurs des diverses contributions réunies dans ce numéro 3 de *Présences de la recherche* consacré à la maîtrise de la langue. Ce thème paraît une allusion directe aux diverses controverses qui ont surgi périodiquement au cours des trente dernières années au sujet des éventuelles déperditions de sens, infligées aux études littéraires par la généralisation de schémas et de réflexes explicatifs plus ou moins dictés par la linguistique ou la sémiotique.

Mais en réalité, lorsqu'on lit le genre de réponses apportées par le groupe « *maîtrise de la langue* » de l'Equipe de recherche de l'IUFM de Paris à cette question du *retour au sens*, on comprend immédiatement que le cadre de pensée dans lequel s'inscrivent ces réflexions n'est plus celui qui fournissait la doctrine des « vrais » lycées d'autrefois dont Yves Bonnefoy évoque⁽¹⁾, nostalgiquement, la silencieuse ferveur avec laquelle ils communiquaient lentement et fermement une solide maîtrise de la langue aux générations qui se succédaient sur leurs bancs de bois noir.

Aujourd'hui, la question de l'accès au sens est dominée par les difficultés des « *Nouveaux lycéens* »⁽²⁾ et la nécessité de relativiser l'évidence de ce qui naguère semblait aller de soi, dans les complicités socio-culturelles édifiées par les divers parcours éducatifs proposés à la jeunesse. S'il est vrai que nous avons à traiter une « *nouvelle donne* » mentale, il est vrai aussi que le *retour au sens* dont il est question ici, apparaît bien plutôt comme un *recours systématique au sens*. Le point commun de ces diverses études où le mathématicien (Pierre Saurel) dialogue avec la grammairienne (Danièle Cogis), le lecteur de poésie (Laurent Fourcaut), les spécialistes de l'intonation expressive - qu'ils soient linguistes (Dominique Delomier) ou philosophes-dramaturges (Michel-Pierre Bachelet), - et celles qui ont mené des expériences de production d'écrits argumentatifs contraints en classe de 2^{nde} (A. Autiquet, M. Résag), le point commun à ces diverses recherches est, en effet, très clairement le recours au sens qui, pour l'acquisition de l'orthographe, invite l'élève « à s'expliquer sur quelques unes de ses graphies, normées ou non. Il est ainsi reconnu comme acteur de ses choix, et non comme éternel fautif » (Daniel Cogis). De même, c'est le recours au sens qui prime lorsque Laurent Fourcaut s'engage dans une interprétation raisonnée et démonstrative de deux poèmes contemporains. Et ceci est vrai éga-

lement pour les oralisations de textes littéraires préconisées par Michel-Pierre Bachelet ou pour la recherche sur le rôle de l'intonation dans les interactions entre enfants à l'école maternelle, menée par Dominique Delomier. Vrai enfin, d'une manière qui paraîtra paradoxale à certains, dans le reflux vers l'usage accru des argumentations développées en langue naturelle, comme on le faisait au XVII^e ou au XVIII^e siècle, dans le nouvel enseignement des mathématiques analysé par Pierre Saurel.

Tout se passe comme si la « *nouvelle donne* » socio-culturelle à laquelle se voit confronté le corps enseignant lorsqu'il s'agit de faire acquérir la maîtrise de la langue, à des groupes d'enfants de plus en plus hétérogènes, conduisait à un nouvel approfondissement des données essentielles du « *vivre ensemble* » sur quoi repose la maîtrise de la langue.

L'ample méditation d'Yves Bonnefoy, - notamment sur ce qui fonde l'expérience poétique et sur ce qu'est cette véritable *présence* au monde en laquelle le recours au sens trouve, en dernier ressort, sa raison d'être - répond aux préoccupations pratiques, voire techniques induites par le travail sur le terrain.

Plus qu'une « *weltanschauung* », cette réflexion généreuse offre un parcours dans la profondeur du langage. Elle rencontre au passage les préoccupations de chacun des contributeurs (comme probablement celles des différents lecteurs) de cette livraison de *Présences de la recherche* dont le titre même est dans une consonance parfaite avec le propos du poète.

(1) Mais non pas dans l'entretien qu'il a accordé à *Présences* et que nous publions en tête de ce N° 3, mais dans « *Remarques sur l'enseignement de la poésie au lycée* » in *Quels savoirs enseigner dans les lycées?* CNDP, 1998, pp.65-66

(2) Titre de l'ouvrage d'E. Bautier et de J.Y. Rochex, cité dans ce recueil par J.A. Huynh et D. Stissi.

Perspectives pour la recherche à l'IUFM de Versailles

Au moment où « la recherche » dans les IUFM doit obtenir une reconnaissance et fait l'objet de recommandations, le bureau de la commission-recherche de l'IUFM de Versailles (rattaché au CSP*) propose une réflexion sur ce sujet à partir de la situation actuelle.

1. La situation à l'IUFM de Versailles

Dans notre IUFM en effet, les enseignants-chercheurs concernés par des recherches autour de la formation, de l'enseignement et des apprentissages, ont constitué trois équipes « internes », qui n'ont aucune existence institutionnelle. Leurs thèmes fédérateurs se rattachent aux trois grands sujets suivants : la constitution de l'identité professionnelle des enseignants, les effets des pratiques des enseignants sur les élèves, et l'histoire de l'enseignement.

Ces équipes, d'une dizaine de chercheurs chacune, regroupent autour des universitaires, des PRAG* ou PRCE* de l'IUFM, et travaillent régulièrement, avec des séminaires ou des séances collectives de travail. Un nombre important de leurs chercheurs contribuent activement aux réponses aux appels d'offres internes de l'IUFM, expertisées par des universitaires extérieurs. Plusieurs numéros de la revue *Resource*, éditée par l'IUFM, rapportent ces travaux; plusieurs colloques de recherche ont pu être organisés, dont le dernier, de deux jours, en novembre 2000, regroupant une cinquantaine de personnes, était consacré exclusivement aux recherches des trois équipes internes.

Une question de structure se pose donc effectivement : doit-on aller plus loin dans la reconnaissance institutionnelle, et demander la constitution d'une ou plusieurs équipes du type jeune équipe, équipe d'accueil,..., au niveau de

l'IUFM, d'une association universités-IUFM, ou d'un réseau inter-IUFM ?

Soulignons qu'à l'heure actuelle ces enseignants-chercheurs sont en général rattachés à une équipe universitaire, ce qui leur permet notamment d'appartenir à une formation doctorale et de participer aux DEA ou encadrements de thèse.

2. Des préalables généraux

Par ailleurs, on peut se demander si la proportion d'enseignants-chercheurs dans les IUFM est suffisante pour garantir le caractère universitaire de ces établissements. Les manques à gagner en terme de liens : formation/recherches sont évidents. De plus, comme dans de nombreux établissements universitaires, le déséquilibre entre enseignants de rang A et B demande à être corrigé, ce qui pourrait permettre d'orienter des recherches de manière plus coordonnée.

Il en résulte un préalable général : pour attirer de nouveaux enseignants-chercheurs vers les IUFM, ce qui nous semble nécessaire, la recherche doit y être conçue et organisée pour ne pas les pénaliser dans leur carrière, telle qu'elle est définie actuellement.

Il faut en même temps permettre à des enseignants de l'IUFM de valoriser leurs travaux en soutenant des DEA et des thèses. La politique de décharge pour thèses menée par notre IUFM et par l'INRP pourra être intensifiée.

3. Des atouts

Les IUFM offrent de plus un terrain spécifique, où des mélanges originaux d'expériences peuvent se faire, plus facilement que dans les universités. Ce sont en effet des établissements petits, où coexistent de fait des chercheurs de plusieurs disciplines et de plusieurs domaines de recherche (aussi variés que la

physique fondamentale, les sciences de l'éducation, la didactique des mathématiques) mais qui ont un fort point commun « *exceptionnel* » : la volonté quasi générale d'une prise en compte explicite, positive, de l'enseignement ou de la formation dans leurs travaux. Les collaborations sont facilitées par les relations institutionnelles entre l'IUFM, les universités de rattachement et les établissements de premier et second degrés de l'académie.

Les liens avec l'INRP sont également dans la tradition de notre établissement et permettent de leur côté d'associer à des recherches un certain nombre de collègues.

4. Comment valoriser ces atouts et optimiser la situation de la recherche dans notre IUFM ?

4. 1. Une nécessaire diversité

Imposer un modèle unique serait stérilisant. Par exemple, un chercheur en mathématiques ou en physique pourra être associé avec grand profit à des réflexions sur les programmes, à des actions de culture générale, à des innovations même, peut-être pas à des recherches didactiques sur l'enseignement des mathématiques ou de la physique. Ce n'est pas une raison pour l'inciter à abandonner ses recherches « *pures* » dont la formation et l'image de l'IUFM bénéficient, ou pour ne pas recruter de temps en temps des collègues ayant ce profil.

Bien sûr, nous l'avons déjà signalé, il faut veiller que tout chercheur soit rattaché à une équipe reconnue, ne serait-ce que dans l'intérêt du chercheur lui-même, pour évaluer la légitimité de ce qu'il produit.

* CSP : conseil scientifique et pédagogique.

PRAG : professeur agrégé.

PRCE : professeur certifié.

	Appels d'offres (plusieurs modes)	Séminaires, Groupes de travail Equipes internes reconnues ou non, ou mixtes (*)	Colloques (faire alterner)	Culture générale (constitution d'un catalogue des ressources),	Conférences publications
Recherches externes à l'IUFM				X	
Recherches à l'IUFM sur enseignement, formation, apprentissages...	Pilotage IUFM, ou mixte, ou avec INRP...	X	X		
	Sujets ciblés ou non				X
Innovation, études	X	X	X		X
Formation formateurs	X	X	X	X	X
Formation initiale et continue					X (campus numérique...)
Validations	Expertises internes et/ou externes, avant pendant, après ?	Suivi interne			Précédées d'expertises

(*) Mixte : inter IUFM, Université-IUFM, INRP-IUFM...

4. 2. Un développement multi-forme mais convergent

Toutefois, l'IUFM gagne à inciter un nombre croissant d'enseignants-chercheurs à orienter leurs travaux vers les questions de formation, d'enseignement et d'apprentissages, à y impliquer d'autres formateurs et en assurer la diffusion interne et externe. Cela exige une gamme de possibilités qui, loin de nier la spécificité de la recherche, crée une dynamique entre recherche et formation. C'est ce que tente de traduire le tableau suivant dont notre projet serait de remplir un certain nombre de cases.

4. 3. Les appels d'offres : un rôle à réajuster

S'ils s'adressent à des chercheurs confirmés, les appels d'offres peuvent :

- inciter à des recentrages, dont l'institution pense avoir besoin,
- engager dans la recherche un plus grand nombre de personnes d'origines différentes, à associer plusieurs IUFM,

- accélérer certaines rédactions,
- regrouper sur des thèmes larges des chercheurs qui ne penseraient pas d'eux-mêmes à aller voir « à côté », pris par l'engrenage de leurs démarches propres.

On a vu des recherches comparatives demandées d'abord par une institution. Il faudrait alors en IUFM « forcer » la pluridisciplinarité, en proposant des thèmes larges.

On peut imaginer dans ce sens des appels d'offres ciblés lancés conjointement par l'IUFM et l'INRP, ou plusieurs IUFM.

Si les appels d'offres ont vocation à regrouper des chercheurs moins installés dans une structure universitaire, ces derniers ont besoin d'encouragement institutionnel, voire de cadrage général, pour se lancer dans une recherche qui les intéresse initialement souvent pour des raisons de formation ou d'enseignement. Dans ce cas-là, le suivi scientifique semble incontournable, afin d'élaborer des projets réalistes et de les accompagner.

Ces considérations conduisent à penser à un appel d'offres en plusieurs volets.

Type 1 : un volet large, bâti sur des questions générales, destiné à regrouper des équipes autour de chercheurs confirmés qui devraient adapter leurs problématiques, par exemple dans une perspective pluridisciplinaire ; l'association à d'autres institutions pour lancer l'appel d'offres, ou pour y répondre peut être intéressante.

Type 2 : des propositions de sujets de recherches précises, non ciblées à l'avance (éventuellement incluses dans les premières), permettant des engagements plus « faciles », plus classiques (en sciences de l'éducation ou en didactique des disciplines).

Type 3 : des propositions mixtes, moins exigeantes, sous forme d'études, de productions ou de recherches de projets de formations, éventuellement impulsés par l'IUFM, permettant d'insérer des formateurs non chercheurs et de faire fonctionner *in vivo* les liens recherche/formation,

Dans tous les cas, la question du suivi est délicate et nous restons très prudents à ce sujet : cela rejoint la question de l'évaluation des recherches. Combien de recherches stagnent un certain temps avant de démarrer en flèche vers d'excellents résultats ? Combien de travaux démarrent dans l'enthousiasme et retombent au bout d'un certain temps, soit par surcharge des participants, soit par problématique et méthodologie finalement défectueuses ? Quand, comment doit-on donc « suivre » un projet déposé ? Que faire s'il y a échec ou résultats médiocres ?

5. Propositions plus globales : des structures souples

En terme de structures, nous proposons, on l'aura compris, d'admettre plusieurs cas de figures. Cela pouvant avoir des incidences sur le recrutement et les prévisions de recrutement.

Il pourrait ainsi coexister :

1. Une recherche externe (on appelle « recherche externe » à l'IUFM une recherche sans rapport avec les problèmes éducatifs) ; il faudrait associer les cher-

cheurs correspondant à une réflexion sur l'enseignement et la formation, quand ils ne le font pas déjà, et constituer un catalogue des ressources que ces collègues peuvent mettre à disposition.

2. Des recherches pouvant, si un seuil quantitatif est atteint (en terme d'habilitations à diriger des recherches et de proximité des thèmes de recherche) donner lieu à une équipe d'accueil, voire à l'inclusion dans une UMR*. Cette équipe pourrait dépendre de l'IUFM, ou de plusieurs IUFM, ou être mixte entre IUFM ou INRP, ou entre IUFM et université. Une telle équipe, reconnue par l'institution, doit garantir le rattachement à une équipe doctorale et la possibilité pour les enseignants-chercheurs concernés de continuer à être associés à une autre équipe universitaire de leur choix.

3. Des recherches internes à l'IUFM, ou mixtes, avec constitution d'équipes en collaboration avec d'autres IUFM, ou l'INRP ou des universités, sans reconnaissance institutionnelle lourde, par

exemple pour répondre à des appels d'offres de type 1 (ou 2 ou 3). Ces structures, élargissant ce qui est déjà en place, contribuent à organiser les échanges, l'information réciproque, et finalement le travail sur un sujet commun. Des financements type PPF pourraient être envisagés.

Des projets transversaux peuvent être mis en place, par exemple des coopérations sur des formations avec un travail de recherche pour les concevoir et les évaluer.

Des séminaires, encadrés par des enseignants habilités à diriger des recherches, permettraient de suivre les projets de type 2 et 3, ou de présenter aux utilisateurs des travaux, selon les cas.

Des journées de travail (ciblées) et des colloques, qui s'adressent alternativement à des chercheurs et/ou à des formateurs, doivent continuer à assurer une mutualisation différenciée des résultats.

La politique d'édition devra être réexaminée et adaptée en fonction de ces évolutions.

Une démarche pédagogique innovante à l'IUFM de Créteil :

Diffuser une problématique artistique contemporaine

Les activités conduites ont reposé sur le projet de faire en sorte que des professeurs des écoles stagiaires repèrent et apprécient des problématiques artistiques contemporaines. Cela pour qu'ils disposent de compétences professionnelles utiles à l'engagement d'apprentissages dans le domaine des arts plastiques, cela dans une situation professionnelle marquée par des attentes institutionnelles fortes, mais peu explicitées, en matière de polyvalence. Les difficultés rencontrées ont permis

d'identifier des problèmes didactiques. La formalisation ultérieure des réponses avancées aboutit à la conception d'un éventail d'outils, susceptibles de baliser une action de formation où l'on s'intéresse à l'entrée multidisciplinaire, nécessairement sollicitée dès lors que l'activité d'enseignement sort de l'exercice scolaire. Ces difficultés se répartissent sur quatre registres. Nous esquissons ici chacun d'eux et indiquons le questionnement construit pour ajuster nos pratiques.

1. La seule entrée disciplinaire ne semble pas suffire pour apporter les outils nécessaires à la conduite d'activités d'apprentissage appropriées. Cela dans la mesure où les pratiques professionnelles réelles des enseignants du premier degré reposent sur des confrontations multidisciplinaires conflictuelles, et sur l'usage de conceptions distantes des pratiques sociales de référence. Comment compléter le regard disciplinaire ? Avec quels outils, quelles méthodes, quels repères ? Et à partir de quelles pos-

* UMR : unité mixte de recherche.

tures pédagogiques ? Nous développons la position pédagogique suivante : c'est par une exploration raisonnée de la complexité du réel que nous sommes amenés à discerner des singularités culturelles, par exemple artistiques, technologiques ou encore scientifiques. Chacun d'entre nous dispose de modèles d'analyse qui permettent de différencier des situations et des objets, pour lier ceux-ci à des catégories et apprécier ensuite leur pertinence et leur validité. L'activité de formation consiste à repérer ces modèles, à analyser leur fonctionnement et leur histoire, pour les penser comme processus cognitifs que l'on peut mobiliser intentionnellement.

2. Enfermées dans une visée expressive et d'épanouissement, les conceptions usuelles des professeurs-stagiaires ne leur permettent pas d'envisager une approche constructiviste des savoirs dans le domaine de l'art. Comment modifier ces conceptions ? Selon une première hypothèse de travail, nous pensons que théâtraliser, en présence des professeurs-stagiaires, l'approche qu'on leur suggère d'utiliser avec les élèves, contribue au développement d'une réflexion didactique. On installe un espace d'action homogène, où l'attitude et les propos du formateur n'apparaissent pas en contradiction avec les attendus en matière de formation des élèves. Accompagné par un formateur qui scénographie l'activité d'apprentissage, le professeur-stagiaire apprend en même temps qu'il regarde son apprentissage se faire à partir d'un contexte didactique objectivé. Une autre hypothèse épaulé la première : nous pensons que les recherches conduites dans les domaines de la didactique des mathématiques et de la didactique des sciences peuvent nous être utiles. Nous reprenons donc divers outils existants pour tenter de les transposer dans le domaine qui nous intéresse.

3. Le développement de partenariats internes et externes à l'établissement semble pouvoir contribuer positivement aux problèmes

posés par la situation de polyvalence des enseignants du premier degré. Mais le partenariat sollicite divers acteurs qui mobilisent des logiques d'actions qui leur sont propres. Il en résulte des conflits et des incompréhensions qui perturbent l'installation de dispositifs d'apprentissage. Quelle configuration partenariale alors adopter ? Dans le cadre des partenariats externes, une solution mise en œuvre par la cellule d'action culturelle du rectorat de Créteil consiste à installer des enseignants dans les structures culturelles. Ces « *professeurs relais* » interviennent quelques heures par semaine, et participent au développement de projets de médiation entre leur structure culturelle et les établissements de formation. Ils participent au montage et au suivi d'action de formation. Ils se rencontrent également pour échanger à propos de cette activité.

4. Un dernier point : sur le sujet qui nous intéresse, la formation initiale semble avoir peu d'effet sur la modification des pratiques. Apparaît du coup le souhait d'accompagner la prise de fonction des jeunes enseignants par des activités de soutien et de suivi. Quelles peuvent en être les modalités ?

Les tentatives conduites dans le cadre de ce projet n'ont pas abouti. Cela pose le problème de savoir dans quelle mesure le volontarisme pédagogique de formateurs isolés se révèle efficace en terme de suivi et de soutien.

Coordination : Christophe Le François (IUFM de Créteil). Équipe : Josiane Barbier : CPAP* ; Annie Gentil : CPAP ; Mireille Hennequin : CPAP ; Danièle Margalejo : CPAP ; Arthur Matuck : université de São Paulo ; Delphine Morant : chargée des relations avec les publics, CREDAC* ; Karen O'Rourke : Université Paris 1 ; Gilberto Prado : Université de Campinas ; Dominique Thouzery : CPAP ; Madeleine Van Doren : directrice du CREDAC. Auxquels s'ajoutent des professeurs des écoles progressivement associés par le biais de leur formation : Lydie Ador, Céline Antoine, Stéphanie Clément, Evelyne Chauvin, Albin Chevalier, Nhin-Thao Doan, Elise Ermel, Sylvie Fedoroff,

Micheline Garofalo, Hélène Louboutin, Béatrice Martig, Raphaël Jean Mallon, Elga Martin, Maddly Moysan, Hélène Rochet, Anne Roque, Mathilde Seidl-Geuthner.

* CPAP : conseiller pédagogique en arts plastiques.

CREDAC : centre de recherche, d'échange et de diffusion de l'art contemporain.

La lettre de la Recherche des IUFM franciliens

est éditée par les IUFM des académies de Versailles, Paris, Créteil.

Directeurs de publication : Serge Goursaud, Claudette Lapersonne, Raphaël Franquinet.

N°7 • octobre 2001

Conception : christian@costantino.fr
01 60 05 65 43
Impression Grenier
01 46 15 83 00

IUFM de Versailles
45, avenue des États-Unis RP 815
78008 Versailles cedex

IUFM de Paris
10, rue Molitor
75016 Paris

IUFM de Créteil
rue Jean-Macé
94861 Bonneuil-sur-Marne cedex